



Date de la

Convocation :

16/03/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Date d'affichage

de l'ordre du jour :

13/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de La Rivière-Saint-Sauveur

Nombre de

Conseillers :

Exercice : 23

Présents : 20

Pouvoirs : 2

Votants : 22

Séance ordinaire du

20 MARS 2026

Objet : 2026-21 DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AU SIVOM DE HONFLEUR ET SA RÉGION

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à 18 heure 35, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier DEPIROU, maire.

Étaient également présents : M. MARCHIS, Mme PETIT, Mme ROCHE, Mme PILATTE, M. FARIDE, Mme PEYROCHE, Mme BESLON, M. POTEL, Mme GUESNET, Mme BARBEY, M. LAUNAY, Mme LEMAIRE, M. CAMBRUNE, M. YON, Mme DOMIN, M. GROD, M. MENARD, M. MESSU, Mme SARAEV.

Excusés : M. ALLEAUME a donné pouvoir à Mme DOMIN, M. LEBAS a donné pouvoir à Mme. SARAEV

Mme AUDOU Véronique, absente.

Mme GUESNET Louise a été désignée secrétaire.

Vu l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire expose qu'avec le renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation des délégués de la commune de la Rivière-Saint-Sauveur au sein des syndicats dont elle est membre.

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein du syndicat intercommunal à vocations multiples d'Honfleur et sa région (SIVOM),

Considérant que la commune bénéficie de 3 sièges au Comité Syndical



Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le

2026-03-25
Berger
Levrault

ID : 014-211405360-20260320-202621-DE

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide,
à l'unanimité (19 voix pour, 3 abstentions) :

- **De procéder** au vote à main levée
- **De désigner comme représentants au sein du SIVOM^**
- 1- M. DEPIROU Didier
- 2- Mme PETIT Anne
- 3- M. FARIDE François
-

Fait et délibéré en séance à La Rivière-Saint-Sauveur le 20 mars 2026,



Le Maire,


Didier DEPIROU